Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 4 (1928-1929)

Heft: 15

Artikel: L'armée combattue

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-710836

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'armée combattue.

On a raison de chercher à porter devant le peuple le débat pour ou contre l'armée en Suisse. En tout cas, il est incontestable que l'assemblée des instituteurs antimilitaristes de Zurich ait eu une idée intéressante et qui mérite d'être reprise en organisant une conférence contradictoire avec l'association des sous-officiers de toutes armes de Zurich.

D'après les dépêches, la discussion fut vive et instructive. Elle fut précédée d'un exposé de M. Werner Schmid, instituteur de Zurich, qui parla contre l'armée et pour son remplacement par un service civil, et d'un autre exposé d'un autre instituteur de Zurich. M. E. Mœckli, qui fit l'apologie de l'armée à la fois comme instrument de défense contre une attaque venant de l'extérieur et comme moyen d'assurer l'ordre à l'intérieur.

On ne saurait, en effet, se dissimuler que les thèses contradictoires s'affrontent désormais en Suisse. Elles sont sur la bouche de tous. Dans les lieux publics, dans les conversations particulières, il n'est pas rare d'entendre débattre le problème. Il apparaît même qu'il a quelque hésitation ou quelque confusion dans l'esprit de bon nombre de citoyens. Il n'est donc pas mauvais, il est donc nécessaire que l'on suive l'exemple de Zurich, et que l'on cherche à apporter par une discussion plus générale, plus de clarté dans cette affaire éminemment suisse.

Ce qui paraît avoir donné son vrai caractère à la discussion de Zurich, c'est qu'après les exposés contradictoires des deux orateurs inscrits, l'échange d'opinions qui a suivi a porté surtout sur la question de savoir si c'est bien son armée qui a préservé la Suisse pendant la guerre mondiale. C'est, évidemment, la vraie question à débattre, la Suisse n'ayant qu'une armée de caractère défensif.

Or, sur ce point, il ne paraît pas pouvoir y avoir de doute. Si notre territoire avait été ouvert et si les nations en guerre avaient pu faire passer librement notre frontière à leurs troupes, notre sol n'aurait pas tardé à servir de champ de bataille aux armées belligérantes, comme ce fut le cas dans le passé.

Cela seul, déjà, doit donner à réfléchir.

(«Feuille d'avis», Neuchâtel.) Franchomme.

La propagande allemande pour le recrutement des pilotes.

Une école d'aviation de Kassel, l'une des deux écoles de « Raab », attire l'attention sur les tarifs très avantageux auxquels elle parvient, par l'emploi d'avions légers. L'instruction coûte 1.500 marks, avec tous les frais, y compris l'assurance.

Lors d'une réunion consacrée au vol à voile, à Neustadt, il a été déclaré que, grâce à des subventions accordées par le Reich et les gouvernements provinciaux en 1928, les écoles d'aviation allemandes ont pu renforcer sensiblement leur matériel d'apprentissage (à moteur) ; celles de Bettlingen et de Würzburg, notamment, ont porté respectivement à 16 et à 13 le nombre des avions d'école.

Le programme dans ces écoles a été modifié et augmenté. Huit semaines d'exercices pratiques et théoriques sont nécessaires pour l'obtention du brevet A, qui ne permet pas la conduite des avions pour passagers, mais autorise les vols sur avions légers.

Douze semaines d'instruction sont exigées pour l'obtention du brevet A supérieur, qui permet d'assurer les services de transports publics.

Le nombre moyen des candidats qui se présentent au concours est de 1.000. Le chiffre des admis définitifs ne dépasse pas 60 à chaque épreuve, laissant néanmoins une moyenne de 200 nouveaux pilotes par an.

(« L'Auto » du 1 mars 1929.)

Le prix des guerres.

La guerre russo-japonaise fut un enfantillage à côté du conflit mondial de 1914. Cependant quelques chiffres sont intéressants à connaître à son sujet :

1.365.000 Russes et 1.200.000 Japonais furent mobilisés ; 590,000 Russes et 540,000 Japonais furent pourtant seuls effectivement aux prises.

Les Russes comptèrent 313.000 non combattants et les Japonais 392.000.

Les frais furent les suivants:

Russie 6 milliards de francs;

Japon 4½ milliards de francs.

Il vaut encore mieux entretenir une armée, même coûteuse ! . . . Car les morts et les blessés ne se payent pas en monnaie humaine !

Rapport du Caporal Pitou au sujet d'un incendie.

(Trouvé parmi de vieux papiers.)

Hier, la nuit étan venu com d'habitude vert le soir, j'ai zété me reposer au sein du sommeil quand je fus réveillé en cerceau par un cri qui criait ô feu. Pour lors que je me suis dit que ça devait naître un incendie qui brûlait. j'y suis têté de ma personne, puis j'ai fait sortir mes omes à la rencontre du sinistre. Arivé sur les lieux, j'ai senti le besoin de faire la pelle de mes omes qui étaient tous au grand complet, sauf onze qui manquaient. Le feu avait pris sur le derrière de l'épicier qui était rempli de paille. Immédiatement, dans la précipitation de la rapidité, j'avions mis l'o avec tous les sots de la commune dans une mare à M. le Maire qui ne sentait pas bon et quand il n'i a plus eu rien à brûler le feu a zété étain. Alors j'ai allocutionné mes omes sur leur belle conduite, car sans eusses les femmes qui étaient au premier étage elle auraient été des truites. Nous ont cependant à déplorer la perte d'un des nôtres, c'est le cochon à François qui a été rôti.

Je certifie l'équesactitude de ce rapport, en foie de quoi je eignons avec moi. Caporal Leteignoir.

Et surtout n'allez pas croire qu'il s'agit là d'un chef-d'œuvre d'orthographe et de style.

Türe zu.

Die Postanstalt eines kleinen französischen Städtchens war von der deutschen Feldpost belegt worden. Die immer offen stehende Tür, an der französisch «Tirez» (ziehen) stand, ärgerte einen der Feldpostmänner. Also setzte er ein «u» dahinter und nun hiess est «Tirezu».

Gemütsruhe.

In einer kleinen Bretterbude, die den Reserven als Quartier dient, fliegt durch das Fenster eine Granate, durchbohrt die gegenüberliegende Wand und krepiert im Freien. August, der in der Klappe liegt und in seiner Ruhe gestört wird, sagt zu Max, welcher gerade Briefe schreibt: «Mensch, mach doch das Fenster zu, sonst kommt noch eine rein!»